

## APPEL À CONTRIBUTIONS

### 10<sup>e</sup> Colloque Jeunes Chercheurs et Chercheuses

### *L'enfermement dans tous ses états*

Metz, 18 et 19 octobre 2022

L'Université de Lorraine et le Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S) organisent à Metz, les 18 et 19 octobre 2022, le 10<sup>e</sup> Colloque de Jeunes Chercheurs et Chercheuses sur la thématique de l'enfermement.

Cette édition a pour vocation de permettre l'exploration de multiples facettes de la notion d'enfermement, et de chaque sphère dans laquelle elle peut prendre forme. Autrement dit, nous proposons à chacun d'apporter une pierre à l'édifice en participant à « l'ouverture » disciplinaire de l'enfermement, permettant ainsi d'en questionner différents sens et de situer leur place dans la compréhension des réalités sociales.

**Quatre axes sont proposés** à cet effet. Un premier axe épistémologique et méthodologique, un second axe concernant l'enfermement à travers ses formes institutionnelles, les frontières et les identités. Un troisième axe englobera les réflexions autour de l'enfermement dans la culture et l'art. Enfin, le dernier axe s'intéressera aux travaux intégrant la crise de la Covid-19, en tant que facteur d'enfermement vécu par une grande majorité de la population.

#### **Axe 1 : Approches épistémologiques et méthodologiques**

**L'enfermement** implique une limite de la liberté, imposée ou choisie, consciente ou inconsciente, explicite ou implicite (Matot, 2020). L'observation de l'enfermement carcéral se pose comme introduction à la compréhension d'autres formes d'enfermements et de cloisonnements. L'institution totale (Goffman, 1968), lieu de pouvoir et de réclusion, constitue encore aujourd'hui un modèle analytique essentiel à l'étude de l'enfermement, bien qu'il tende à être constamment retravaillé et renouvelé sous de nouvelles perspectives d'ouverture contemporaines. Les théories utilitaristes, en particulier sous la pensée de C. Beccaria (Debuyst et al., 1998), ancrent l'enfermement des individus dans deux missions principales qui s'avèrent être des barrières à certaines formes de changements : la dissuasion, et la protection de la société. À travers l'enfermement carcéral, c'est une première barrière physique au corps (Foucault, 1975) et à l'esprit qui est imposée à l'individu.

Le cloisonnement, qui s'inscrit dans une forme d'enfermement, prend des apparences diverses, tant épistémologiquement, qu'intellectuellement, socialement, historiquement ou encore artistiquement... Qu'il s'agisse de cloisonnement sémantique ou de cloisonnement dans

la spécialisation ou l'hyperspécialisation sur tout un pan d'expertises ou d'éléments du quotidien (sport, musique, économie, etc.), l'enfermement prend diverses formes matérielles et immatérielles, concrètes ou abstraites. L'individu apparaît à la fois soumis aux contraintes du temps et à son existence au travers du regard de l'autre (Ricoeur, 1983). Le temps délimite tout phénomène social et la contrainte qu'il impose aux individus est protéiforme. Dès lors, cette dernière se situe à la fois dans les rythmes sociaux - par définition cycliques - enfermant gestes et pensées, ainsi que dans les rites de passage marquant la fermeture des cercles sociaux et des étapes de la vie sociale (*Ibid*). Les acteurs sociaux classent, catégorisent, enferment, désignent, stigmatisent, tout autant que croît en parallèle leur désir d'émancipation intellectuelle et physique. Ainsi, à travers clichés, stéréotypes, aprioris, poncifs, et autres préjugés, c'est le regard d'autrui qui s'impose comme un outil d'altération permanente de l'image de soi (Jodelet, 2005). En outre, le développement des réseaux sociaux et l'hypernarcissisme qu'il suscite sont un écho on ne peut plus contemporain de cette idée d'enfermement dans le regard d'autrui (Lévinas, 1984)<sup>1</sup>. Dans ce nouveau contexte, quels outils et méthodes les sciences sociales pourraient-elles mobiliser pour approcher la réalité sociale des formes d'enfermement au XXI<sup>e</sup> siècle ?

Dans cet axe nous attendons des contributions concernant les approches théoriques quant à la définition de cette notion souvent floue qu'est l'enfermement, mais aussi des apports des jeunes chercheurs sur les méthodes et outils permettant d'approcher les différentes formes institutionnelles et sociales dans lesquelles elle se matérialise.

## **Axe 2 : Identités, frontières et institutions**

L'enfermement lié à différents aspects de l'identité est de plus en plus débattu dans l'espace public. Si, par le passé, certains sujets restaient tabous, les nouveaux canaux de diffusion et de communication ont libéré la parole. Afin de mettre en lumière des orientations qui étaient réprochées ou ignorées, et dans une démarche plus ou moins proactive, les sciences sociales se penchent aujourd'hui sur le sujet. Pour exemple, les études sur l'enfermement associées au genre féminin (mère, partenaire, collègue...) tels « la charge mentale » (Haicault, 1984), le « *burnout* maternel » (Guéritault, 2004), en évoquant une situation de prison mentale (Rosset, 2018) où les femmes sont prises au piège par une double sentence : à la fois venant d'elles-mêmes en s'autocensurant, et à la fois celle venant du regard réprobateur de la société. Cet enfermement identitaire peut revêtir de multiples frontières : la couleur de peau, l'âge, l'orientation sexuelle, la religion, le handicap, et bien d'autres facettes encore.

La notion d'enfermement interroge également l'approche des frontières. En effet, les multiples facteurs, qu'ils soient historiques, géographiques, politiques, contextuelles, conduisent les personnes migrantes dans des formes d'enfermement aussi bien physiques (centres de rétention, camps, etc.), qu'administratives, juridiques ou socio-psychologiques. Par

---

<sup>1</sup> Le narcissisme comme prototype précède les réseaux sociaux numériques (voir de Singly, *L'individualisme est un humanisme*), mais effectivement il s'infléchit avec leur apparition et démocratisation, comme par exemple en modifiant le sens social de l'avancée en âge (Bessin & Levilain, 2012)

exemple, les personnes migrantes (demandeurs d'asile, réfugiés, « sans-papiers », migrants « ordinaires », MNA, etc.), par le système de catégorisation et de classification dont elles font l'objet, sont de fait, enfermées dans des statuts socio-juridico-administratifs, à l'intérieur desquels des inégalités de traitement<sup>2</sup> se construisent, qu'il s'agisse de l'accès aux droits ou des perceptions et représentations sociales. En outre, les politiques migratoires de plus en plus sécuritaires et la montée des discours populistes-identitaires dans l'espace public réduisent le champ des possibles de ces populations. Si être immigré est d'un point de vue juridique un statut social, c'est avant tout une condition sociale (Sayad, 1991). Le fait migratoire ne peut être ainsi pensé qu'à travers « la ligne de démarcation, invisible ou à peine perceptible, mais dont les effets sont considérables, qui sépare de façon radicale « nationaux » et « non-nationaux » » (Sayad, 1999).

Au-delà des frontières et des identités, c'est tout un pan institutionnel qui se voit concerné par la thématique de l'enfermement : des institutions « classiques » (à l'instar des « institutions totales » de E. Goffman, ou de l'approche foucauldienne de la discipline et bien d'autres) à leurs formes contemporaines et aux nouvelles matérialisations de l'enfermement. Dans cette perspective, comment pouvons-nous questionner les institutions telles que les prisons, les camps, les hôpitaux psychiatriques, les usines, les monastères, les casernes, les EHPAD, les écoles, etc. au XXI<sup>e</sup> siècle face aux processus de « désinstitutionnalisation » (Hirlet et Pierre, 2017), ou l'approche « post-disciplinaire » (Chantraine, 2006) ? Par sa propension à traverser une pluralité d'institutions, le travail social rencontre toute sorte d'enfermements physiques, institutionnels et moraux. Les publics du handicap et du vieillissement constituent deux exemples particulièrement en proie à diverses formes d'enfermement. Nous retrouvons dans un premier temps l'enfermement corporel, par le handicap ou la diminution physique ou mentale. Mais également l'enfermement spatial qui, dans le cas du handicap, limite l'accès des individus aux seuls lieux qui effectuent des aménagements dédiés, et qui, dans les deux cas, sont soumis à des restrictions en termes de structures, d'espaces d'accueil et d'accompagnements. De plus, le public du handicap, d'une part, subit un enfermement dans la mesure où il reste en proie à un cloisonnement, une catégorisation, et une certaine stigmatisation dans le regard d'autrui, dans différentes sphères de la vie sociale. D'autre part, le public sénior reste tout autant en proie à un enfermement de catégorisation, notamment par son inscription progressive dans la vulnérabilité (Lebrun, 2015), ou par sa sortie définitive de l'employabilité aux yeux du marché du travail (Guillemard, 2007).

On peut également se demander comment les institutions, les associations, les réseaux peuvent être instigateurs, victimes, et producteurs de situations d'enfermement. Par exemple, dans le domaine de l'insertion, les analyses de C. Dubar (2001) montrent comment les « jeunes » passent par leurs réseaux, ou par des stratégies facilitant l'accès à l'insertion sociale et professionnelle. Lorsqu'on est « enfermé », on peut être privé de toute passerelle vers l'insertion : privation des réseaux, de structures sociales, ou encore de relations sociales (liens familiaux, amicaux, professionnels...). Dans cette perspective, de quelle manière pouvons-nous questionner l'enfermement économique et institutionnel ?

---

<sup>2</sup> Jusqu'à leur traitement comme une « vie nue » (Agamben, 1997).

### **Axe 3 : L'enfermement dans le domaine artistique et culturel**

Dans le domaine artistique et culturel, l'enfermement se distingue par plusieurs aspects liés à la nature, à l'individu ainsi qu'à son environnement. Dans la littérature comme dans les arts du spectacle et le cinéma, la thématique de l'enfermement est omniprésente. Évoquée sous différents axes, cette dernière oscille entre ses formes physiques et fictives. En 1844, Alexandre Dumas combine enfermement et injustice dans *Le comte de Monte-Cristo*. Ce roman, adapté au cinéma en 1934 par Rowland V. Lee, relève l'impact de l'expérience de la prison sur son héros Edmond Dantès. Accusé à tort, l'incarcération nourrit son désir de vengeance.

En 1979, Tehching Hsieh devenait une figure de l'art performatif à travers la performance *One Year Performance 1978–1979 (Cage Piece)* dans laquelle l'artiste s'enferma une année entière dans une cage, sans autre distraction que ses propres pensées et quelques ouvertures au public. Cette initiative tutoie une forme de lutte contre les limitations du temps et de l'espace, ou plus largement une quête de liberté mentale et spatiale (La Chance, 2010). Dans le cinéma, la musique, la peinture ou encore la photographie, les formes d'enfermement, qu'elles soient physiques ou imaginaires, participent à l'élaboration d'un processus créatif dans lequel l'artiste est exclu du tissu social, se retrouvant ainsi confronté à lui-même. Cette réclusion, consentie ou contrainte, se transforme en une source d'inspiration où les frontières entre génie et folie peuvent se confondre.

Les pratiques culturelles sont également le reflet d'un certain cloisonnement et autocloisonnement. Traversées par le concept de légitimation culturelle (Bourdieu, 1979), les pratiques culturelles sont encore aujourd'hui considérées comme en proie à une certaine classification / catégorisation culturelle. Entre intégration et exclusion, et malgré les tentatives de démocratisation culturelle, « l'éclectisme » (Détrez, 2014) contemporain tendrait à s'enfermer autant qu'il enferme les individus qui y participent.

Lorsque l'art et la culture rencontrent l'enfermement, on trouve également des questionnements concernant le patrimoine. Outil favorisant les échanges et les transmissions de savoirs, les œuvres patrimoniales sont des témoins historiques et sociaux. Or les sociétés tendent à se laisser glisser vers la « conservation », « le stockage », « l'archivage », ou encore vers l'enfermement des œuvres, et ainsi vers « le repli » des cultures sur elles-mêmes. Comment peut-on dès lors questionner une dualité d'enfermement et d'ouverture dans l'art et le patrimoine, en ouvrant son accès et en impliquant les individus ?

Si elle prend vie au sein d'un espace réel ou mental clos, l'œuvre se destine presque toujours à l'espace public. Ainsi, dans quelle mesure peut-on combiner les notions d'intérieur et d'extérieur dans le processus de création artistique ? Et quel serait l'impact de l'enfermement sur la production, la consommation et les pratiques culturelles et artistiques ?

### **Axe 4 : La crise sanitaire de la Covid-19 : formes et figures des enfermements**

La crise de la Covid-19 a contribué aux transformations d'un grand nombre d'espaces, d'institutions, de compositions et de domaines de notre société. Entre contrainte et isolement,

cette situation d'exception<sup>3</sup> serait la plus grande forme d'enfermement contemporain vécue, autant sur un plan physique que moral, individuel et collectif, national et global. Si tous les publics ont été touchés, certains ont été placés malgré eux sur le devant de la scène, sous la dénomination « à risque ». Ces publics, dont on peut citer, entre autres, les personnes âgées et les personnes handicapées, ont connu des restrictions supplémentaires, tant par l'isolement, les restrictions spécifiques, la limitation de leur vie sociale (notamment dans les institutions). Le tout sous la prévalence d'un lexique médical qui s'est installé plus ou moins dans les discours officiels ou profanes, d'une centralité du champ sanitaire dans chaque sphère de liens sociaux (Paugam, 2018).

Durant la pandémie nous avons été témoins d'un élargissement à la fois de l'offre de services numériques, mais aussi de leurs usages. Par exemple, en termes de consommation et de pratiques culturelles, les transformations de la vie quotidienne causées par la crise sanitaire entre 2020 et 2021 auraient permis une plus large consommation domestique des productions culturelles. L'usage massif des plateformes de vidéos en streaming et de jeux vidéo ainsi que la fréquence d'utilisation des réseaux sociaux a été fortement relevé dans nombre d'études récentes. Entre l'ouverture de sessions gratuites d'apprentissage de langues, les diverses formations et conférences en ligne, l'accès aux plateformes de visionnage de productions audiovisuelles, ainsi que l'ouverture de l'accès aux festivals et à d'autres manifestations culturelles en ligne, le public est plus que jamais amené à pratiquer des activités culturelles afin d'éviter les répercussions socio-psychologiques de son enfermement physique. D'un autre côté, la question de l'accès aux outils numériques a mis aussi en évidence des inégalités sociales, qui certes ne sont pas nouvelles, mais qui ont été accentuées par la pandémie.

En ce sens, en quoi la pandémie a-t-elle affecté les interactions sociales ? Et dans quelle mesure a-t-elle reconfiguré les différentes sphères de la vie sociale, politique, économique, culturelle... ?

Cet axe n'est pas exclusif, il peut être transversal. Il questionne à la fois les approches explorées dans les trois premiers axes, mais aussi sur l'apparition de nouvelles normes, pratiques, voire institutions. Dans cet axe nous attendons des propositions étroitement liées à la période de la crise sanitaire et les transformations que celle-ci a amenées ou accélérées.

\*\*\*

Ces 4 axes sont perméables et non-exclusifs. Une même communication peut s'inscrire dans un ou plusieurs d'entre eux, mais il est demandé aux proposant de notifier l'axe qu'ils considèrent le plus pertinent pour leur proposition. Toute communication questionnant la notion d'enfermement étant la bienvenue.

---

<sup>3</sup> Appellant à la mise en place d'un "état d'exception" (Agamben, 1997).

### **Forme et contenu des propositions :**

Les propositions de communications ne doivent pas dépasser 5000 signes (espaces compris), devront comprendre une courte bibliographie, ainsi qu'une biographie précisant le rattachement institutionnel (1000 signes espaces compris).

Les propositions de communication doivent être déposées **exclusivement** sur le site du Colloque : <https://cjc2022metz.sciencesconf.org/>. Les communications reçues par mail (ou tout autre moyen que le site) ne seront pas prises en compte.

Date limite de saisie des propositions sur le site : **6 mars 2022**

Retour du Comité scientifique : **fin avril – début mai 2022**

Programme définitif : **mi-juin 2022**

Colloque à Metz : **18 et 19 octobre 2022**

Pour toute question merci d'utiliser le lien Contact sur le site ou envoyer un mail directement à [cjc2022metz@sciencesconf.org](mailto:cjc2022metz@sciencesconf.org)

### **Comité scientifique :**

**Melaine CERVERA** – MCF en sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Piero GALLORO** – Professeur de Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Radoslav GRUEV** – Docteur en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine, REIACTIS

**Hervé JORY** – MCF en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Emmanuel JOVELIN** – Professeur de sociologie, titulaire de la Chaire de Travail social et de l'intervention sociale, Conservatoire National des Arts et Métiers

**Jean-Marc LEVERATTO** – Professeur de sociologie émérite, 2L2S, Université de Lorraine

**Hervé LEVILAIN** – MCF HDR en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Fabrice MONTEBELLO** – Professeur en Arts, 2L2S, Université de Lorraine

**Antigone MOUCHTOURIS** – Professeure de Sociologie émérite, 2L2S, Université de Lorraine

**Rachel SARG** – MCF en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Léo SOUILLÈS-DÉBATS** – MCF en Arts, 2L2S, Université de Lorraine

**Jean-Yves TRÉPOS** – Professeur de Sociologie émérite, 2L2S, Université de Lorraine

**Sophie TURBÉ** – MCF en Arts, 2L2S, Université de Lorraine

**Fanny ZANFERRARI** – Docteure en Sociologie, Formatrice, IRTS de Lorraine

**Comité d'organisation :**

**Oranie ABBES**, Doctorante en Arts, 2L2S, Université de Lorraine

**Louise BAUDINET**, Doctorante en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Mustapha DEHAS**, Doctorant en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Dialika DIALLO**, Doctorante en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Tidiane DIOUF**, Doctorant en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Ange DJOKY**, Doctorante en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Radoslav GRUEV**, Docteur en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Oumar KA THIAM**, Doctorant en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Stéphanie MADJILEMTOLOUM**, Doctorante en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Quentin MOSCATO**, Doctorant en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Ibrahima SQUARE**, Doctorant en Sociologie, 2L2S, Université de Lorraine

**Amal TRABELSI**, Doctorante en Arts, 2L2S, Université de Lorraine

## Bibliographie indicative

AGAMBEN, Giorgio, 1997. *Homo sacer I. Le Pouvoir souverain et la vie nue*. Paris : Le Seuil.

BESSIN, Marc, LEVILAIN, Hervé, 2012. *Parents après 40 ans*. Paris : Autrement.

BOURDIEU, Pierre, 1979. *La Distinction*. Paris : Les Editions de Minuit.

BOURDIEU, Pierre, 1980. Le capital social. In : *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 31, pp. 2-3.

CHANTRAINE, Gilles, 2006. La prison post-disciplinaire. *Déviance et Société*. Vol. 30, N° 3, pp. 273-288.

DE SINGLY, François, 2005. *L'individualisme est un humanisme*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube

DEBUYST, Christian, DIGNEFFE, Françoise, PIRES, Alvaro P., 2008. *Histoire des savoirs sur le crime et la peine*. Bruxelles : Larcier, Vol.2, Crimen.

DETREZ, Christine, 2014. *Sociologie de la culture*. Paris : Armand Colin.

DUBAR, Claude, 2001. La construction sociale de l'insertion professionnelle. *Éducation et sociétés*. Vol. 7, N°1, pp. 23-36.

ESTANGÜI GOMEZ, Raul, PASQUIER-CHAMBOLLE, Diane, 2008. De l'enfermement et des lieux de réclusion. *Hypothèses*. Vol. 11, N°1, pp. 141-150.

FOUCAULT, Michel, 1975. *Surveiller et Punir*. Paris : Gallimard.

GOFFMAN, Erving, 1968. *Asiles*. Paris : Les Éditions de Minuit, Le sens commun.

GRANOVETTER, Mark, 1973. The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited. *Sociological Theory*. Vol. 1.

GUERITAUT, Violaine, 2004. *La Fatigue émotionnelle et physique des mères: Le burn-out maternel*. Paris : Odile Jacob.

GUILLEMARD, Anne-Marie, 2007. Pourquoi l'âge est-il en France le premier facteur de discrimination dans l'emploi ? *Retraite et société*. Vol. 51, N° 2, pp. 11-25.

HAICAULT, Monique, 1984. La gestion ordinaire de la vie en deux. *Sociologie du Travail*, Vol.26, N°3, Elsevier Masson SAS, pp. 268-77

HIRLET, Philippe, THOMAS, Pierre, 2017. Ce que la désinstitutionnalisation de l'intervention sociale fait au travail (du) social ! *Sciences & Actions Sociales*. N° 7, pp. 105-115.

JODELET, Denise, 2005. Formes et figure de l'altérité. In : SANCHEZ-MAZAS, Margarita, LICATA, Laurent. *L'Autre : Regards psychosociaux*. Grenoble : Les Presses de l'Université de Grenoble, pp. 23-47.

JONCHERY, Anne, LOMBARDO, Philippe, 2020. Pratiques culturelles en temps de confinement. *Culture études*. Vol. 6, N°6, pp. 1-44.



- LA CHANCE, Michaël, 2010. Performance et photographie : les temporalités de Tehching Hsieh. *Inter*. N°105, pp.12–17.
- LEBRUN, Pierre-Brice, 2015. La vulnérabilité. *Empan*. Vol. 98, N° 2, pp. 112-116.
- LEVINAS, Emmanuel, 1984. *Ethique et Infini*. Paris : Fayard.
- MATOT, Jean-Paul, 2020. Au-delà du confinement, plaidoyer pour une certaine lacune. *Revue Belge de Psychanalyse*. N°76, pp.7-14.
- PAUGAM, Serge, 2018. *Le lien social*. Paris : Presses Universitaires de France.
- RICŒUR, Paul, 1983. *Temps et récit I : L'intrigue et le récit historique*. Paris : Le Seuil. Coll. « Points ».
- ROSSET, Edith, 2018. *Se libérer du regard des autres*. Genève : Jouvence.
- SAYAD, Abdelmalek, 1977. Les trois “âges” de l’émigration algérienne en France. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 15, pp. 59-79.
- SAYAD, Abdelmalek, 1991. *L’immigration ou les paradoxes de l’altérité*. Bruxelles : De Boeck.
- SAYAD, Abdelmalek, 1999. Immigration et "pensée d'État". *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 129, Délits d'immigration, pp. 5-14.